

NON AU GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE !

Les 28 gouvernements de l'Union européenne, dont le nôtre, ont demandé à la Commission européenne de négocier avec les Etats-Unis la création d'un grand marché transatlantique. Ce projet s'appelle « partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement ».

Derrière ces mots anodins se cache la plus grande menace non militaire jamais lancée contre les peuples d'Europe. De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'appliquer complètement tous les accords de l'Organisation mondiale du commerce qui visent à éliminer tous les obstacles à la concurrence. Et d'aller bien au-delà.

Les 28 gouvernements veulent se mettre d'accord avec les Etats-Unis sur trois objectifs :

1) le premier objectif, c'est d'éliminer au maximum les droits de douane entre Union européenne et USA. C'est déjà presque fait, sauf dans l'agriculture où ils demeurent élevés. Des experts ont calculé que si on les abaisse, ce sera une catastrophe pour l'agriculture européenne et pour les consommateurs.

2) le deuxième objectif, c'est de réduire, voire d'éliminer ce qu'on appelle, dans le jargon, les barrières non tarifaires. C'est à dire le démantèlement complet de l'appareil législatif et réglementaire des 28 Etats de l'UE chaque fois qu'une norme est considérée comme un obstacle excessif à la libre concurrence. Et cela vise aussi bien les normes sociales, alimentaires, sanitaires, phytosanitaires, environnementales, culturelles que les normes techniques.

3) le troisième objectif, c'est de permettre aux firmes privées d'attaquer les législations et les réglementations des Etats quand ces firmes considèrent qu'il s'agit d'obstacles inutiles à la concurrence, à l'accès aux marchés publics, à l'investissement et aux activités de service. Elles pourront le faire, non plus devant les juridictions nationales, mais devant des groupes d'arbitrage privés, ce qui aura pour conséquence que ce seront les firmes privées qui définiront progressivement les normes de la vie en société.

Les négociations devraient durer jusqu'en 2015. Ensuite, le résultat sera soumis à la ratification des 28 parlements et du Parlement européen, celui que nous allons élire le 25 mai prochain.

Raoul M. JENNAR